Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500069-20260402-2026_029-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Mairie d'Argentré du Plessis

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 02/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
25	24	25

Vote
Mains levées
Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 5

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 08/04/2026
Et
Publication ou notification du : 08/04/2026

L'an 2026, le 02 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune d'Argentré du Plessis s'est réuni à la salle du conseil en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Françoise GESLAND, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 27/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 27/03/2026.
Présents : Mmes : AUPIED Sandrine, BAYON Hélène, CHAUVINEAU Mireille, DELAGRÉE Irmine, GESLAND Françoise, HARD Nicole, LAGOUTTE Lou, PENIN Lany, TIREAU-PAQUET Catherine, TISON Bernadette, VÉRÉ Martine ; MM : CAILLEAU Claude, DESILLE Bertrand, ÉON Patrice, FOLL Nicolas, FRIN Joël, GARNIER Philippe, GENDRY Pierrick, GRIGNON Éric, HAMELOT Christian, HAQUIN Christophe, JEULAND Charles, MENEUST Anthony POSSON Rémi

Absent(s) ayant donné procuration : Mme MENEUST Pauline à Mme VÉRÉ Martine

A été nommé(e) secrétaire : M. Rémi POSSON

2026-029 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

Aux termes de l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation de ses membres pour siéger au sein d'organismes extérieurs (syndicats, associations…) La durée des fonctions des personnes désignées est en principe liée à la durée du mandat des conseillers municipaux. Toutefois, le conseil municipal peut, à tout moment, revenir sur ces nominations et modifier sa représentation au sein de ces organismes, le nouveau représentant n'étant cependant nommé que pour le reste de la durée du mandat ou des fonctions pour lesquels le premier représentant avait été désigné.

Les membres ou délégués ainsi désignés ont pour rôle de représenter la collectivité au sein de ces structures

Ainsi, les instances communales et intercommunales au sein desquelles un ou des délégués devront être désignés par le conseil municipal sont les suivantes :

- Le Centre Communal d'Action Sociale,
- La Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC),
- La commission intercommunale des impôts directs
- Comité National d'Action Sociale (CNAS),
- Le Correspondant Défense,
- Le Syndicat Départemental d'Energie
- Le syndicat d'urbanisme du pays de Vitré
- L'ARIC
- Le Conseil d'Ecole

En ajout et à la demande du SMICTOM, nous allons être amené à nommer également 2 représentants titulaires et 2 suppléants

Le conseil municipal,
après en avoir délibéré,
à la majorité des membres

DESIGNE comme indiqué dans le tableau en annexe les délégués dans les différents organismes extérieurs

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500069-20260402-2026_029-DE

DELEGUES DE LA COMMUNE DANS DES ORGANISMES EXTERIEURS		
Centre Communal d'Action Sociale **(Le maire + 7 délégués)**	- Martine VÉRÉ - Bernadette TISON - Christian HAMELOT - Charles JEULAND - Mireille CHAUVINEAU - Sandrine AUPIED - à définir ultérieurement	
Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) **(1 titulaire + 1 suppléant)**	Christian HAMELOT	Françoise GESLAND-
Comité National d'Action Sociale (CNAS) 1 titulaire	Martine VÉRÉ	
Correspondant Défense	Pierrick GENDRY	
Commission intercommunale des impôts directs	Rémi POSSON	
Syndicat départemental d'énergie 1 titulaire 1 suppléant	Françoise GESLAND	Patrice ÉON
Syndicat d'urbanisme du pays de Vitré 1 titulaire 1 suppléant	Christian HAMELOT	Pierrick GENDRY
Association Régionale d'Information des Collectivités territoriales. ARIC **(1 titulaire)**	Eric GRIGNON	
Conseil d'Ecole **(1 représentant + 1 suppléant)**	Philippe GARNIER	Hélène BAYON
SMICTOM **(2 représentants + 2 suppléants)**	Bertrand DESILLE Patrice ÉON	Charles JEULAND Christian HAMELOT

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 08/04/2026
Le Maire
Françoise GESLAND